


DEFENSE DE  
LA NATURE

PIERRE  
PELLERIN

 PIERRE LECLERC

BOURBON

POUR QUE

NATURE

VIVE



Pour la forêt, rien ne va plus. Faites vos jeux, il y a du bois à dégager. Il faut que la baraque vive sur elle-même depuis cet an de grâce 1965 qui la vit devenir Office National des Forêts, appellation que conteste, pour sa part, M. Jacquot. Le titre d'Office Nuisible aux Forêts lui semble devoir mieux correspondre à la réalité des faits.

Mais que s'est-il donc passé ? Ce M. Jacquot qui devrait se rappeler qu'il est fonctionnaire et que sa carrière n'est pas tout à fait terminée (allons, allons, soyez prudent, mon bonhomme) prend de bien excessives libertés de langage. Quand on l'approche et qu'on cherche à savoir si, par hasard, ses imprudences verbales ne dépasseraient pas quelque peu sa pensée, il a tôt fait d'en ajouter. C'est ce que j'ai constaté en écoutant sa conférence «La forêt française en péril».

Qui est-il, cet illuminé ? Agent provocateur pour le plaisir, poète trahi, contemplatif lésé... encore un ? Non pas. M. Jacquot-le-croquant possède des titres scientifiques des plus sérieux. Son univers professionnel est un laboratoire de biologie végétale. Quant à son domaine particulier, c'est toute la forêt vivante, pour le plaisir et pour l'investigation. Ah ! il n'est pas de ces administrateurs du «capital végétal» qui, au fond, se passent fort bien de méditer, au beau milieu des bois, sur leurs responsabilités. Lui, il y retourne sans cesse. Il aime s'y retremper. Il s'y sent

bien. Conservateur des Eaux-et-Forêts, il le demeure dans l'esprit, envers et contre tout. Et s'il est membre de l'Académie d'Agriculture de France, ce n'est pas pour y faire benoîtement des vœux pieux.

Il est professeur, il est docteur ès-sciences, il est ingénieur, M. Jacquot, et il le rappelle uniquement afin que les gens de l'Office traité bien irrévérencieusement par ses soins ne soient pas tentés de le récuser pour inexpérience. Alors, on est bien forcé de le subir. Et c'est douloureux de savoir qu'il fait circuler des pétitions contre la fâcheuse tendance actuelle à «multiplier des coupes rases suivies de plantations sur sol préalablement défoncé». Ce non-conformiste de combat n'a pas fini de fustiger ce qu'il appelle des méthodes technocratiques et barbares. Comptez sur lui pour ne pas digérer les «coupes rases de grande surface, suivies de plantations, ceci étant aggravé par un défonçage préalable au bulldozer».

... Après, M. Jacquot, vous garantit bien que «la structure du sol édiflée par l'activité de la biocénose forestière est disloquée, l'humus détruit, la flore et la faune symbiotique anéanties». En face de cet assaut, quelle est la position de ceux qui ont quelque pouvoir de commandement dans l'Office National des Forêts. En gros, ils ne nous cachent pas que leur établissement à caractère industriel et commercial doit être géré selon des critères de rentabilité. Il leur faut vendre

beaucoup de bois pour assurer leur financement, puis prévoir des rentrées appréciables à moyen et à long terme en choisissant de produire les marchandises les plus cotées, c'est-à-dire les essences les plus rémunératrices, chaque fois que le permettent les enseignements tout nouveaux des cartes de vocation des sols. Et c'est là que rebondit la polémique car les conclusions des dites cartes semblent trop souvent de bien complaisantes découvertes en faveur d'une extension progressive des résineux aux dépens des feuillus. Entre les deux, sur un terrain polyvalent, pas d'hésitation à avoir, donc !

Devant cette tendance de plus en plus remarquée, M. Jacquot, dénonce l'affligeante courte vue des inspireurs. Savourez, je vous prie : «Actuellement, on signale, dans toutes les régions de France, des plantations sur coupe rase d'essences résineuses dans des parcelles où existaient de beaux peuplements de chêne ou de hêtre. Les gestionnaires de l'O.N.F. tentent de justifier cette politique par l'argument que la production de bois résineux est plus avantageuse que celle des bois d'essences feuillues et correspond mieux aux besoins de la papeterie. Cet argument était, en partie, valable en 1965, année du démantèlement de l'Administration des Eaux et Forêts. A cette époque, les bois feuillus de petites dimensions avaient perdu toute valeur et on pouvait voir, dans beaucoup de forêts, des milliers

de stères entassés au bord des routes et qui ne trouvaient aucun preneur. La situation a beaucoup évolué au cours des dernières années. D'une part, les techniques de la papeterie se sont enrichies et l'utilisation des bois feuillus a pris de plus en plus d'extension. D'autre part, le développement de la nouvelle industrie des panneaux de particules a soudain créé un énorme débouché pour tous les bois de petites dimensions autrefois utilisés pour le chauffage et la fabrication du charbon de bois. Quant à la demande des bois d'œuvre et, en particulier, des bois de haute qualité technologique — bois de tranchage et de déroulage, bois de revêtement, bois utilisés pour les charpentes lamellées-collées, etc., elle n'a jamais été aussi forte ».

Conclusion sans ambages de l'impitoyable M. Jacquot : « La gestion de l'Office National des Forêts est donc fondée sur une situation industrielle déjà périmée et tend à façonner des forêts qui, en l'an 2000, seront capables de satisfaire à des besoins qui étaient ceux de l'industrie en 1965 ».

On a peine à croire à une erreur d'orientation aussi grave et l'on est tenté de se demander si cette description des débouchés n'est pas forcée... Mais, nous avons affaire à un homme qui est bien plus qu'un naturaliste aux réactions affectives : un spécialiste qui a eu à travailler sur des données pratiques à l'Institut Technique du Bois. Alors doit-on rester confondu par les conceptions jugées anachroniques de cet Office National des Forêts dont les représentants prétendent être à même de maîtriser leur problème dans le contexte actuel ?

**E**

En tout cas, il est certain que les initiatives prises par cet organisme très officiel sont de plus en plus mal comprises et mal jugées, en dépit des tenta-





tives qu'il fait de se justifier. De tous côtés, des témoins de ses performances poussent des clameurs et crient au scandale. Même si certains paraissent excessifs dans leurs prises de position, on ne peut nier que, sur le fond, les raisons de leur émoi sont par trop spectaculaires : la forêt s'en va, par endroits, en d'immenses pans, comme on déménage. Et même si des motifs d'entretien et de renouvellement sont avancés, le système de la coupe brutale sur de vastes dimensions reste considéré comme une folie inqualifiable. Les lendemains à redouter sont sinistres, toujours selon M. Jacquot (et bien d'autres connaisseurs de la forêt) : « Sur les reliefs, la destruction de l'état forestier entraînera le déchaînement de l'érosion. Par ailleurs, les plantations nouvelles, trop souvent formées d'une seule essence, se traduiront, dans l'hypothèse favorable de leur réussite, par la création de peuplements beaucoup plus vulnérables aux attaques des ravageurs ».

Voici maintenant le son de cloche que fait entendre « Sauvegarde des Forêts Sud Picardie-Valois » : « Affligeant et révoltant spectacle que celui de la destruction systématique de nos admirables forêts de l'Aisne et de l'Oise constituant la ceinture verte du Nord de la région parisienne. Hautes futaies de hêtres en pleine prospérité, chênes magnifiques, arbres moyens, taillis, tout ce qui est vendable y passe. Les stères de bois et les grumes s'accumulent le long des routes, avant leur enlèvement, souvent pour l'étranger, par centaines de milliers de mètres cubes chaque année. Avant dix ans, à cette cadence, tout aura été « réalisé ».

Un député du Val-d'Oise a proposé d'englober la plupart de ces massifs, menacés, en outre, par les grignotages des aménageurs et des promoteurs, dans un grand Parc Naturel. Belle intention, il va sans dire, mais la sauvegarde ne serait pas pour autant certaine car il n'est pas





— TRACÉ A 86 et 87 ET AUTRES AUTOROUTES.

■ TRONC COMMUN A 86 A 87

■ FORÊTS DOMANIALES



Voilà le projet :  
la super-voie large de 100 mètres  
et plus malmenant,  
du nord au sud,  
le bois de la Malmaison,  
la forêt de Fausses-Reposes  
et ce prolongement  
des bois de Meudon  
qui jouxte Versailles.  
Et vive l'environnement  
quand même !

d'autonomie de gestion qui  
tienne dans un tel ensemble ;  
la forêt domaniale qui en fait  
partie n'est pas délivrée de ses  
autorités de tutelle... même si  
elles semblent abusives. En  
douterions-nous que nous se-  
rions édifiés par ce qui se pro-  
duit dans le Morvan où il sem-  
blait tout naturel de créer un  
Parc régional, c'est-à-dire, en  
quelque sorte, une zone de pro-  
tection privilégiée. Que la Forêt  
domaniale au Duc dût en faire  
partie, rien de plus normal.

Les préalables, vous voulez les  
connaître? En 1971, 180 ha de  
cette Forêt au Duc ont été mis  
en exploitation. 10.000 arbres,  
essentiellement des chênes et  
des hêtres, furent ainsi coupés.  
Rasage à blanc de secteurs en-  
tiers : 13 ha par-ci, 20 ha par-là,  
28 ha ailleurs, ont connu, au fil  
des semaines, le sort dit de la  
coupe brutale. Or, ces abattages  
concernaient, le plus souvent,  
des arbres relativement jeunes  
de 20 à 25 cm de diamètre. A  
ce propos, l'Association de Dé-  
fense et de Protection de la  
Forêt au Duc demande : « Est-ce  
là une bonne façon de favoriser  
la régénération ? »... Ah ! les  
défenseurs en question se ren-  
dent compte qu'ils ne sont pas  
au bout de leurs émotions. On  
enrêse à qui mieux mieux en  
dépit des assurances selon les-  
quelles « L'Office National des  
Forêts veille à maintenir et,  
chaque fois que cela est possible,  
à renforcer la vocation de la  
forêt française en essences

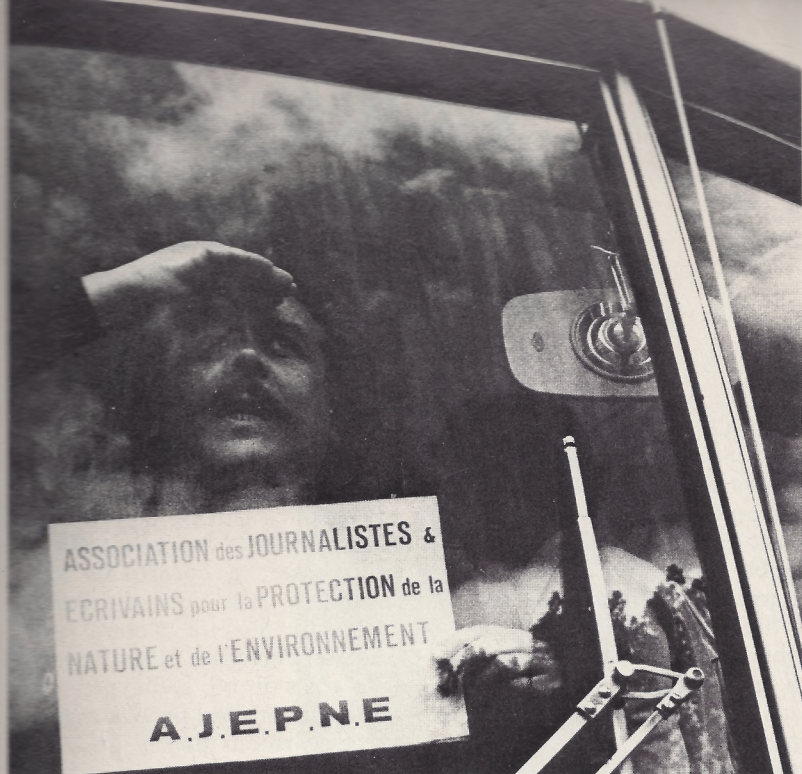
feuillues ». Belles paroles qui  
se sont justement envolées  
comme des feuilles mortes (1).  
Et pour corser ce bel ouvrage,  
la pénétration routière à grande  
circulation et à bonne vitesse va  
être facilitée dans les secteurs  
qui n'ont pas encore été étrillés.  
Enfin, pour tout dire, il faut que  
la notion de rentabilité triomphe  
partout : un chien qui rapporte,  
une forêt qui rapporte, un ma-  
rais qui rapporte. Le malheur  
est que les calculateurs se trom-  
pent du tout au tout dans leur  
évaluation puisque la forêt-  
usine-à-oxygène, la forêt-amor-  
tisseuse-de-bruits, la forêt-  
limitatrice-de-nuisances n'est  
absolument pas comptabilisée.  
Mais cela viendra parce qu'on  
ne pourra plus faire autrement.  
Il faudra néanmoins du temps,  
beaucoup de temps pour faire  
oublier les faux pas de la ma-  
chine à autofinancer le budget  
de l'Office National des Forêts.  
Aucune considération, dans  
toute cette histoire, pour le

chant des oiseaux, pour la niche  
écologique des écureuils qui  
sont si ravissants à surprendre,  
dans le matin, quand ils folâ-  
trent sur un talus. Cela, sachez-  
le bien, n'a vraiment aucune  
importance. Une forêt rentable  
n'a pas besoin de frémir, de  
palpiter et de gazouiller. Soyons  
concrets... Voilà, il faut savoir  
faire son trou là où c'est le plus  
avantageux. Et ça l'est diable-  
blement de le faire en forêt.  
D'ailleurs, il en demeure, après  
travaux, suffisamment pour  
qu'elle assure un fond de décor  
plaisant. Et si, un jour, l'ultime  
pan, avant mise à nu, doit tom-  
ber, les esprits auront eu, préa-  
lablement, tout le temps de se  
résigner à cette issue.

**C**

C'est vous dire que les poumons  
de la cité, après tant d'ampu-  
tations, sont menacés de lésions  
dont ils ne se remettront pas...





Il convient, en effet, de tourner, en des cercles de plus en plus larges, autour de la ville-lumière afin de mieux la décongestionner : après le boulevard circulaire des maréchaux, le périphérique et, après lui, les super-voies concentriques qui se traduiront par une diminution de la convergence vers Paris. Accessoirement, ces axes de glorieuse largeur permettront des liaisons entre des métropoles, précipitées au gigantisme vertigineux, du nom de Cergy et de Saint-Quentin-en-Yvelines. En d'autres termes, on décentralise dans la centralisation. La future région parisienne où il est question d'entasser, sur le centième de la superficie hexagonale, le tiers de la population française des années 80 — 20 millions en attendant encore davantage — est planifiée, mis à part les impondérables qui viendront vite ridiculiser cette belle spéculation (le vilain mot, et pourtant !) des grands esprits de l'équipement tout-puissant.

Le fait est là. Ces 20 millions de Parisiens par extension seront présents à l'échéance prévue. Donc, il importe de préparer un réseau qui leur permette une certaine mobilité. Mais où est la cause et où est l'effet ? Car ceux qui ne sont pas d'accord avec ce brillant postulat ont objecté aux aménageurs : « Et si les renforts prévus ne venaient pas ? Si, d'ici là, les modes ayant changé, ils préféreraient se tenir dans des endroits où la densité démographique est plus faible ? ». Réponse ? Je vous le donne en mille !... « Il faudra

bien qu'ils viennent puisque nous préparons des structures à leur intention ». Ainsi, braves gens, s'exerce une imposture qui nous conduit à...

... Suivez le guide, comme il a été fait au cours de la sortie organisée pour les journalistes attachés à la protection de la Nature... et de l'environnement quand il est resté valable, par l'Union des Associations de Sauvagerie de l'Ouest Parisien.

Ce jour-là, nous nous vîmes conduits à pied d'œuvre et là nous avons été plongés dans les reconforts de la futurologie avec



Au même endroit,  
sur le parcours emprunté  
par les journalistes  
attachés à la  
protection de la Nature,  
ce qui se passait  
au début du siècle  
et ce qui s'annonce  
de nos jours.





Si l'aménagement  
forestier  
qui se cogite  
devenait réalité  
et si nous avions encore  
l'envie inepte d'aller au bois  
(de la Malmaison),  
l'étang de Saint-Cucufa  
nous serait encore toléré  
(merci, grandement merci)  
juste à portée du vacarme  
de la circulation.





l'évocation des rocadés A 86 et A 87 que d'aucuns — fort puissants et fort influents — voudraient voir se confondre, entre Châtou et la vallée de la Bièvre. Selon ces vues, la section de double autoroute ainsi créée pourrait comporter dix voies (5 dans chaque sens), 5 échangeurs et des bretelles de liaison, ce qui porterait sa largeur à plus de cent mètres en certains endroits.

Pour ajouter sans doute à son prestige, sa construction s'effectuerait, pour la plus grande partie, à travers les forêts domaniales de la Malmaison, de Fausses-Reposes, de Meudon et de Versailles, soit plus de 7 km de longueur. Inutile de vous dire que les populations de Garches, de Vaucresson, de Marnes-la-Coquette et de Viroflay voient l'avenir d'un œil sombre et que leurs municipalités s'agitent bougrement (2). Elles ont tout intérêt à le faire car la première conséquence de ces travaux colossaux serait, à l'évidence, la destruction des forêts éventrées ; irréparable en raison de leur faible superficie. 120 ha de boisements seraient définitivement anéantis sans compter, sur les étendues marginales d'une importance encore supérieure, les profondes blessures provoquées par les fouilles, les décharges, les remblais.

S'il devait être permis aux ennemis publics qui ont conçu ces plans profanateurs de persister dans leur projet, qu'aucune voix officielle n'ose plus, dès lors déclamer le couplet de « la forêt, élément esthétique constituant la seule possibilité, pour la population d'une agglomération saturée, de prendre contact avec la Nature à l'état pur ». Ce serait insoutenable.

Une forêt sectionnée, tronçonnée, qui ne dispose même pas de 200 ha d'un seul tenant n'est plus qu'une zone de verdure à titre provisoire. La végétation s'y reproduit mal d'elle-même. L'espace vital compromis de certains animaux de moyen gabarit condamne ceux-ci à disparaître. N'insistons pas sur

la restriction d'oxygène produit en regard du surcroît de pollution atmosphérique qui serait apporté par une circulation continue.

Cette rocade, on voudrait la voir passer, à l'écart de tout boisement, plus loin de Paris, beaucoup plus à l'ouest au-delà de Versailles. Le vœu est sage mais il ne suffit pas. Le déplacement d'un problème sectoriel ne résout pas la question fondamentale, à laquelle il faut, bon gré, mal gré, revenir et qui est celle d'une répartition plus judicieuse des populations dans des accueils moins écrasants et moins étouffants et de l'acquisition d'une sagesse démographique en harmonie avec les besoins des autres émanations de la Nature. Je ne pense pas, ce disant, qu'aux hommes menacés d'être dépossédés de leur bande de verdure, mais aussi aux bêtes qu'on ferait mourir bourdons et capricornes, pics et sittelles, loirs et lapins. Dussè-je paraître rétrograde que rien ne m'empêcherait d'affirmer l'intérêt de conserver, en quantité supportable, les uns comme les autres dans un cadre de vie encore accessible.

A ce titre, il est des échéances ignominieuses dont il n'est plus permis de tolérer — selon moi, selon vous — le simple énoncé. Ainsi, ce thème, abordé au Salon du Tourisme et des Loisirs de 1972 : « N'aura-t-on besoin que de Nature artificielle ? La Nature se perd. Industrialisation et urbanisation n'en sont pas seules responsables. Le loisir lui-même en gaspille une partie. Y aura-t-il une Nature en l'an 2000 ? Si oui, que sera-t-elle ? Quelle Nature désireront sociétés et individus ? Et devra-t-on passer « obligatoirement » ses vacances dans des parcs « faits pour ça » ou des « stations de loisirs » élaborées ?

Songez-y. Et remuons-nous...

(1) Se reporter, à nos numéros 96 (page 72) et 92 (page 6).

(2) Cette section sera plus particulièrement évoquée dans le numéro de septembre.